

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mouila : un agent du cadastre écroué pour escroquerie, faux et usage de faux

FN
Mouila/Gabon

SERGE Dissoukila Kombila, 37 ans, agent de la direction provinciale du Cadastre de la Ngounié en poste à Mouila, a été placé dernièrement sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de cette localité. Il lui est reproché de s'être rendu auteur de concussion, d'escroquerie, de faux et usage de faux en écriture dans l'exercice de ses fonctions.

Selon une source proche du dossier, l'agent du Cadastre aurait profité des multiples projets d'attribution des parcelles pour s'adonner à la vente des terrains à plusieurs

personnes. C'est ainsi que Serge Dissoukila Kombila aurait ensuite empoché de l'argent liquide auprès de nombreux requérants. Malheureusement pour les victimes, leurs dossiers auraient tout simplement pris la direction de la poubelle.

Tout semblait se dérouler sans accroc pour le vendeur de terrains, jusqu'à ce qu'il rencontre un client à l'origine de ses déboires judiciaires. En effet, Serge Dissoukila Kombila aurait réussi à extorquer à ce dernier la somme d'un million de francs pour l'acquisition de deux parcelles. Un reçu à l'appui. Sauf que le pot aux roses a été mis à nu et l'escroc présumé

neutralisé par la même occasion.

À la lumière des faits, pour crédibiliser ses transactions, l'agent du cadastre se serait servi du cachet de l'un de ses chefs de service. Les investigations se poursuivent dans le but de démanteler le réseau de faussaires présumés, parmi lesquels pourraient bien se trouver certains responsables administratifs.

Affaire à suivre.



Photo: Felicien Ndomgo

Serge Dissoukila Kombila médite sur son sort à la maison d'arrêt.

Deux pointes d'ivoire saisies à Koula-Moutou

AEE
Libreville/Gabon

UNE nouvelle opération de lutte contre le trafic d'espèces protégées vient d'aboutir à l'interpellation d'un présumé trafiquant d'ivoire. C'est dans le cadre de la lutte contre le braconnage qu'Aimé Mondjo, Gabonais de 43 ans, a été interpellé le 14 février passé à Koula-Moutou, chef-lieu de la province de l'Ogooué-Lolo.

Une arrestation à mettre à l'actif des agents des Eaux et Forêts de la brigade de Ndangui, appuyés par les éléments de la Police judiciaire (PJ) de Koula-Moutou, et d'une équipe de l'ONG Conservation Justice. Les faits se sont déroulés ce jour-là vers 12 heures. Ayant eu l'information sur la transaction que s'appropriait à effectuer Aimé Mondjo, l'équipe de traqueurs des braconniers va se déployer dans les quatre coins de la ville pour tendre un guet-apens au



Photo: Abel Eyeghe

Les deux pointes d'ivoire saisies.

trafiquant présumé d'ivoire. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) ont vu juste. Effectivement, le mis en cause transportait deux pointes d'ivoire sciées en six morceaux. Aimé Mondjo devrait être présenté dans les prochains jours devant le parquet spécial pour répondre des faits de détention et de tentative de vente d'ivoire.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

CABINET DU MINISTRE

N° 000290 /MTPEI/CAB-M/C-COM



Communiqué de presse

Dans le cadre de la poursuite des travaux d'aménagement des passerelles piétonnes au Lycée d'État Paul INDJENDJET GONDJOUT situé dans le premier arrondissement de Libreville, l'entreprise ECOWOOD va procéder au levage et à l'installation des dites passerelles, les samedi 26 février à partir de 15 heures et dimanche 27 février 2022 de 6 heures du matin à 14 heures, sous réserve d'une météo favorable.

En sa qualité de Maître d'Ouvrage, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures, porte à la connaissance des populations et des usagers des 2 voies, échangeur Lycée d'État-Aéroport Léon MBA et Aéroport Léon MBA-Echangeur Lycée d'État que les travaux s'effectueront sans interruption de la circulation.

Toutefois, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures recommande aux automobilistes de respecter la signalisation et les déviations mises en place par l'entreprise pour une meilleure exécution des tâches et présente à l'avance, ses excuses quant à d'éventuels désagréments.

Fait à Libreville, le 23 FEV. 2022

Le Ministre des Travaux Publics,
de l'Équipement et des Infrastructures

Léon Armel BOUNDA BALONZI

